Contact & informations :

Syndicat des Equipements de la Route
9, rue de Berri 75008 Paris
01 44 13 34 64
ser@ser.eu.com

Août 2026

INDEX INSEE FSV

Fourniture de Signalisation Verticale

Depuis juillet 2026, l'INSEE a mis en place un nouvel index « divers de la construction » : l'index INSEE Fourniture de Signalisation Verticale (FSV).

Objectif : mesurer l'évolution des coûts de fourniture de panneaux et équipements de signalisation routière verticale pour permettre l'indexation des marchés publics correspondants.
Cet index INSEE FSV est un outil utile pour respecter les directives de la circulaire Lecornu du 24 avril 2026[1], et notamment l'obligation de prévoir des prix révisables pour les marchés publics sans ajout de part fixe.

L'index FSV repose sur 4 grands postes de coûts, calculés à partir d'indices de prix INSEE :

1. **TRAVAIL**
   - ➔ Salaires & charges
2. **MATERIAUX**
   - ➔ Aluminium
   - ➔ Acier
   - ➔ Plastique
3. **FRAIS DIVERS**
   - ➔ FD
4. **TRANSPORT**
   - ➔ Transport routier

L'index FSV est calculé et publié **mensuellement** par l'INSEE.

Pour utiliser l'index FSV dans vos marchés, il vous faut remplacer tout index générique ou formule paramétrique précédemment utilisé par l'index FSV dans vos formules de révision de prix :

- Pour les prix de **fourniture seule** de signalisation verticale : index INSEE FSV.
- Pour les prix de **travaux (pose, dépose)** de signalisation verticale : index INSEE TP02.
- Pour les prix **mixtes fourniture et pose** de signalisation verticale : 50 % index INSEE FSV + 50 % index INSEE TP02.

NB : Les révisions de prix concernant les PPHM (portiques, potences et haut-mâts) feront l'objet d'une publication complémentaire ultérieure.

A retrouver sur le site internet de l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/9022817

[1] Circulaire relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et abrogeant la circulaire n° 6374/SG du 29 septembre 2022.